



Je n'ai toujours pas de nouvelle de ma caution après un sinistre

Par Yann95

Bonjour,
voici mon problème : j'occupais un logement dans lequel il y a eu un sinistre, à cause du gel. Je suis arrivé au 1er août dans ce logement j'ai dû mettre 1000L de fioul (à 1? le litre) pour le chauffage de la maison, l'agent immobilier m'a annoncé qu'avec je tiendrai presque 1 an, arrivé fin décembre, à peine 3 mois après, la cuve était déjà vide, ne pouvant pas reapprovisionner la cuve (impossibilité financière suite à la perte d'emploi de ma copine) nous avons donné congé du logement avec un préavis d'un mois, en précisant que nous étions dans l'incapacité de remplir la cuve. Courant janvier lors de la période de grand froid les radiateurs ont éclaté. Le sinistre a été établi lors de l'état des lieux de sortie le 31/01/2009 à ce jour le 12/06/2009 je n'ai toujours pas eu de nouvelle de ma caution.
est-ce normal ? et si non que dois-je faire ?

merci de votre réponse
cordialement
Mr De Cock

Par jeetendra

bonjour, prenez rapidement contact avec une ADIL du Val d'Oise, adresses ci-dessous, ils vous aideront dans votre différend avec le bailleur, courage à vous, cordialement

ADIL DU VAL-D'OISE (Sarcelles)

6, Allée Fragonard
95200 SARCELLES
Tél : 08.20.16.95.95

Informations complémentaires : Association Départementale d'Information sur le Logement
Site : <http://www.adil95.org/>

ADIL DU VAL-D'OISE (Cergy)

13, boulevard de l'Hautil
95092 CERGY Cedex
Tél : 08.20.16.95.95

Informations complémentaires : Association Départementale d'Information sur le Logement
Site : <http://www.adil95.org/>

ADIL DU VAL-D'OISE (Eaubonne)

7, rue Cristino Garcia
95600 EAUBONNE
Tél : 08.20.16.95.95

Informations complémentaires : Association Départementale d'Information sur le Logement
Site : <http://www.adil95.org/>